

# Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Paul Duez - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage

## Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

### Lycée Paul Duez - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage (38172)

| Formation d'affectation                                                                | Jury            | Groupe             | Nombre de places proposées | Nombre de vœux confirmés | Nombre de contrats saisis |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|--------------------|----------------------------|--------------------------|---------------------------|
| Lycée Paul Duez - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage (38172) | Jury par défaut | Tous les candidats | 5                          | 212                      | 1                         |

## Les critères utilisés en 2025

| Champs d'évaluation                                                               | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères                                                                                                    | Degré d'importance des critères |
|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|
| Résultats académiques                                                             | Notes dans les disciplines tertiaires et en anglais  | Notes de première et terminale en économie, droit et en anglais. Notes d'économie, droit et anglais au baccalauréat (pour les candidats en réorientation) | Très important                  |
|                                                                                   | Progression                                          | Moyennes générales et évolution entre le 1er trimestre de première et le 2ème trimestre de terminale.                                                     | Important                       |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire                     | Méthode de travail                                   | Champ "méthode de travail" de la fiche avenir ou de la fiche de suivi (pour les candidats en réorientation)                                               | Très important                  |
| Savoir-être                                                                       | Autonomie dans le travail                            | Champ "autonomie" de la fiche avenir                                                                                                                      | Important                       |
|                                                                                   | Implication                                          | Appréciations des professeurs et du chef d'établissement sur les bulletins de première et de terminale. Champ "capacité à s'investir" de la fiche avenir. | Essentiel                       |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet                     | Motivation                                           | Projet de formation motivé                                                                                                                                | Important                       |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation      |                                                                                                                                                           |                                 |

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

**Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?**

Non.

## Critères éliminatoires

**Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures**

Trop grand nombre d'absences injustifiées.

Réserves de la part du Proviseur concernant la poursuite d'étude dans la fiche-avenir.

## Critères « parcours en cordée de la réussite »

**Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures**

La participation à une cordée de la réussite a bien été prise en compte lors de l'examen des candidatures.

## **Les modalités d'examen des vœux**

### **Les modalités d'examen des voeux**

Etude des bulletins, de la fiche-avenir et du projet de formation motivé des candidats.

Prise en compte de la progression et des résultats dans les disciplines tertiaires (économie, droit) et en anglais, ainsi que de l'assiduité et de la ponctualité des candidats grâce aux appréciations des professeurs.

Avis du conseil de classe et du Chef d'établissement sur la capacité à réussir en BTS Professions Immobilières.

### **Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?**

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

S'investir dans les travaux demandés

Faire preuve d'autonomie.

**Signature :**

Frédéric BERNARD,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée Paul

Duez